

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° DNCMP/34/T/2020-20  
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES DES POSTES  
FRONTIERES DE L'OBR A NYANZA-LAC ET A MABANDA.**

**Date de Publication :** 23/11/2020

**Date d'Ouverture :** 14/12/2020

### 1. OBJET DU MARCHÉ

L'Office Burundais des Recettes invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux de construction des clôtures des Postes Frontières de l'OBR à NYANZA-LAC et à MABANDA.

En plus de ces constructions, la construction de la fosse septique et du puits perdu à NYANZA-LAC, du caniveau externe de la clôture à MABANDA et l'installation électrique des clôtures des Postes Frontières de l'OBR à NYANZA -LAC et à MABANDA sont associés au présent marché.

### 2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché sera financé par le budget de l'Office Burundais des Recettes, exercice 2020.

### 3. LIEU D'EXECUTION DU MARCHÉ

Les terrains sur lesquels les clôtures seront construites se trouvent aux chefs-lieux de communes, Province MAKAMBA.

### 4. SPECIFICATIONS DU MARCHÉ

- 4.1. La passation du Marché sera conduite par Avis d'Appel d'Offres Ouvert à Publication Nationale (AAO) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi du 29 Janvier 2018.
- 4.2. Les travaux consistent à :
  - Construire des clôtures semi maçonneries, semi métalliques des Postes Frontières de l'OBR à NYANZA -LAC et à MABANDA ;
  - Construction du caniveau externe de la clôture à MABANDA ;
  - Construction de la fosse septique et du puits perdu à NYANZA-LAC ;
  - Installation électrique des clôtures des Postes Frontières de l'OBR à NYANZA-LAC et à MABANDA.
- 4.3. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de deux lots et de leur exécution ne dépassera pas la période bien précisée telle que spécifiée ci-dessous aux articles 5 et 6 du présent Avis d'Appel d'Offres.

## 5. ALLOTISSEMENT

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués de **deux (02) lots distincts** savoir :

- **Lot 1** : Construction de la clôture semi maçonnée/ semi métallique, de l'installation septique, du puits perdu et l'installation électrique de la clôture au Poste Frontière de l'OBR à NYANZA -LAC.
- **Lot 2** : Construction de la clôture semi maçonnée/ semi métallique, du caisson externe et l'installation électrique de la clôture au Poste Frontière de l'OBR à MABANDA.

***NB***: Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou pour les deux lots. Néanmoins, l'entreprise ayant soumissionné pour deux lots ne peut être qu'attributaire d'un (01) seul lot.

## 6. DUREE D'EXECUTION DU MARCHE

L'ensemble des travaux faisant objet du présent marché est à réaliser dans un délai maximum de trois (03) mois.

**NB**. Les soumissionnaires peuvent proposer un délai plus court.

## 7. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- 7.1 La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale justifiant des capacités juridique, technique et financière requises au sens des articles 155, 156, 157 et 158 de la loi N°1/04 du 29 Janvier 2018 portant Code des Marchés Publics du Burundi.
- 7.2 Les personnes frappées d'inéligibilité au sens des articles 153 et 161 de la loi précitée ne sont pas admises à concourir au présent Appel d'Offres.

## 8. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

- 8.1. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h00' à 12h00' et de 14 h 00' à 17h30', heure locale, au **Commissariat des Services Généraux de l'OBR situé au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble VIRAGO sise Quartier Industriel Avenue de la Tanzanie, N°936a/A, B.P 3465 Bujumbura II, Tél : 22 28 21 46 et 22 28 22 16**. Il peut être aussi consulté sur le site web de l'OBR, [www.obr.bi](http://www.obr.bi)
- 8.2. Il pourra être obtenu au **Service des Approvisionnements** de l'OBR sur présentation d'un **bordereau de versement de cinquante mille francs burundais (50.000) non remboursables au compte N° 1101/001.04** (Compte de Transit des Recettes Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.
- 8.3. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit au Commissaire des Services Généraux et Personne Responsable des Marchés Publics de l'OBR.

## 9. REUNION D'INFORMATIONS ET VISITE DE SITE

Une visite du site où sera construite la clôture du Poste Frontière de l'OBR à NYANZA est prévue en date du 30.11.2020 à partir de 10 heures et la visite du site de MAB est prévue le même jour à 14h 00'.

Au cours de cette visite, des précisions seront données aux soumissionnaires sur la nature et la description détaillée des travaux à faire sur place.

## 10. PRESENTATION DE L'OFFRE

Pour ce marché les soumissionnaires devront présenter leurs offres en 5 exemplaires (un original et 4 copies) tout en mentionnant clairement sur les exemplaires « Offre technique » ou « Offre financière » selon le cas suivi du numéro de marché et celui du lot.

Les offres pour le présent marché doivent être présentées dans deux enveloppes différentes pour chaque lot :

- L'une contiendra l'offre technique portant clairement la mention « **Technique, Marché N°..., lot...** »
- L'autre contiendra l'offre financière portant clairement la mention « **Financière, Marché N°..., lot...** »

Les deux enveloppes de chaque lot doivent être placées dans une grande enveloppe extérieure portant mention « **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE D'OUVERTURE PREVUE LE 4.12.2020 à 10 heures, heure locale** ».

Les offres doivent être rédigées en langue française et au moyen des formulaires de soumission type inclus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions de format doivent être strictement respectées.

Les offres doivent être accompagnées d'un bordereau d'achat du DAO en original octroyé par la BRB justifiant le paiement du montant de **cinquante mille francs burundais (50 000 BIF)**.

## 11. GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres seront accompagnées d'une garantie de soumission dont le montant est fixé à **un million de Francs Burundais (1 000 000 BIF) par lot**.

**NB : L'absence de la présente garantie entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Les chèques certifiés ne seront pas acceptés.**

## 12. VALIDITE DES OFFRES

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite effective de dépôt des offres.

### 13. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Toutes les offres seront préparées et présentées dans le strict respect du contenu de l'ar  
ci-dessus et devront être déposées sous pli fermé au plus tard le **14/01/2020 à 9 heures**  
**minutes** précises, heure locale à l'adresse ci-dessous :

Commissariat des Services Généraux de l'OBR  
situé au 3<sup>ème</sup> étage de l'Immeuble VIRAGO  
sis Quartier Industriel, Avenue de la Tanzanie, N°936a/A,  
B.P 3465 Bujumbura II,  
Tél : 22282146 ou 257 22282216

Toute offre présentée après la date et l'heure limite ne sera pas prise en considération  
par conséquent directement rejetée.

### 14. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

Les offres seront ouvertes successivement en présence des soumissionnaires ou de  
représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture **en date du 14/01/2020**  
**heures, heure locale** » dans la salle multifonctionnelle de l'immeuble VIRAGO, 2<sup>ème</sup>  
côté Ouest.

Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un Cadre requ  
l'Autorité Contractante auprès de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés P  
peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il adresse un rapport de déroulem  
séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-  
d'ouverture des offres.

### 15. DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS OU D'ECLAIRCISSEMENTS

Des questions relatives au Dossier d'Appel d'Offres peuvent être adressées par é  
l'Office Burundais des Recettes (OBR) au plus tard dix (10) jours avant la date limi  
remise des offres. Il répondra à l'Entreprise qui en a fait la demande et diffusera la r  
réponse à toutes les Entreprises ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres, sans tou  
identifier le demandeur.

### 16. CRITERES DE QUALIFICATION

Les exigences en matière de qualification seront la conformité de l'offre technique au D  
d'Appel d'Offres (DAO), la conformité au Règlement Particulier de l'Appel d'Offr  
l'Offre financière.

**Le Commissaire des Services Généraux et Per**  
**Responsable des Marchés Publics**

**Gérard SABAMAHORO**